

Espace DIS NO Infos, N°1

Août 2014

Ouverture d'une structure romande d'aide pour les personnes préoccupées par des fantasmes sexuels envers les enfants

L'Espace DIS NO a ouvert ses portes au grand public en avril 2014. Sa vocation consiste à développer une approche préventive novatrice, complémentaire à celles déjà en place dans le domaine de la prévention des abus sexuels envers les enfants.

Il s'adresse à toute personne – homme ou femme, adulte ou adolescent – n'étant jamais passée à l'acte mais préoccupée par une attirance, des fantasmes ou des pulsions sexuelles envers les enfants. Il s'adresse également aux proches des personnes directement concernées, aux professionnels ainsi qu'à toute personne intéressée par cette démarche.

Son site www.espacedisno.ch se veut un outil d'information et de sensibilisation accueillant, accessible et étoffé.

L'Espace DIS NO se profile en tant que service d'aide *bas-seuil*. Il offre [diverses prestations](#) : une écoute, un soutien pour mettre en mots et clarifier sa situation, une aide à plus long terme, un accompagnement dans différentes démarches (prise de contact avec un spécialiste, médiation, témoignage, etc.) et – pour les personnes le désirant – une orientation vers un réseau de professionnels sensibilisés à cette thématique.

Les médias en parlent...

Afin d'informer le grand public de l'ouverture de l'Espace DIS NO, une démarche d'information de la presse romande a été effectuée en juin auprès d'une trentaine de journaux.

Notre dossier de presse a suscité un intérêt significatif : [une dizaine d'articles ont été publiés](#), notamment dans *24 Heures*, *La Tribune de Genève*, *Le Courrier*, *La Liberté*, ou encore dans des périodiques spécialisés comme *Psychoscope*.

La télévision suisse italienne (RSI) a également réalisé [un reportage](#) (« Scongiurare l'atto pedofilo ») qui a été transmis lors du journal du soir du 25 juin.

Les premières sollicitations parviennent déjà à l'Espace...

Sur la base de l'expérience d'autres services analogues en Suisse et à l'étranger, notamment l'Institut FORIO (Franuenfeld) et *Stop it Now !* (Royaume-Uni), nous estimons à 12-25 le nombre de personnes directement concernées qui feront appel à l'Espace durant sa phase pilote (avril 2014 – mars 2015).

Durant les quatre premiers mois d'activité, 5 personnes n'étant jamais passées à l'acte mais concernées par des fantasmes sexuels envers les enfants et/ou une consommation de pédopornographie ont pris contact avec l'Espace.

Les préoccupations évoquées touchaient différents domaines : contextes potentiellement incestueux, addiction à la pédopornographie sur internet, expériences sexuelles précoces envahissant le présent, ou simplement le soulagement de savoir qu'un tel espace de parole existe.

A ces personnes s'ajoutent d'autres publics cible également concernés par l'activité de l'Espace. Ainsi 13 professionnels, 5 personnes du grand public et 7 journalistes ont également pris contact pendant ce premier quadrimestre.

...malgré les peurs

Pour les personnes directement concernées il n'a pas été facile de prendre contact, même de façon anonyme, avec une entité extérieure : parmi les peurs relevées, comme celle d'être jugé, stigmatisé ou socialement isolé, la plus répandue semble être celle d'être dénoncé, et ceci bien que l'Espace s'adresse spécifiquement aux personnes *n'étant jamais passées à l'acte sur un enfant*.

La consommation de matériel pédopornographique est un frein supplémentaire pour la prise de contact, étant donné que ce comportement est pénalement répréhensible et que les consommateurs en sont généralement conscients.

L'Espace cherche à atteindre ces personnes et une charte est en cours de rédaction afin de clarifier son positionnement par rapport à la consommation de pédopornographie.

Il s'agit d'affirmer clairement le caractère illégal de ces images ([art. 197 CPS](#)) qui impliquent que de réels abus sont commis, tout en garantissant un cadre confidentiel aux personnes qui sont confrontées à un problème de consommation et qui n'ont pas commis d'abus sexuel sur un enfant ([art. 187 CPS](#)).

Ce cadre nous paraît nécessaire pour créer les conditions d'un accueil et d'un travail préventif effectif.

Une approche soutenue par la Confédération, le Canton de Vaud...

Depuis avril 2014, l'Espace DIS NO bénéficie de précieux soutiens, financiers et logistiques, de l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) et de la Prévention Suisse de la Criminalité. Sur un plan cantonal, l'Etat de Vaud soutient l'Espace par l'intermédiaire du Service de protection de la jeunesse (SPJ) et du Service de prévoyance et d'aide sociales (SPAS).

Une autre partie de son financement provient de l'aide de la Loterie romande, de [fondations privées](#) et de l'entreprise Gessimo SA qui met gracieusement des locaux à disposition de l'Espace.